

## Inscription aux cours préparatoires pour l'examen de Spécialiste de réseau avec brevet fédéral, orientation énergie

Prière de remplir le formulaire et de le retourner par mail à [formation@cifer.ch](mailto:formation@cifer.ch)

Nom : .....

Prénom : .....

Rue, n° (privé) : .....

NP, localité (privé) : .....

Tél. ou portable (privé) : .....

Mail (privé) : .....

Date de naissance : .....

Lieu d'origine : .....

Employeur actuel : .....

Rue, n° (prof.) : .....

NP, localité (prof.) : .....

Tél. ou portable (prof.) : .....

Mail (prof.) : .....

**Courriers de CIFER à adresser à (cochez svp) :**

	Adresse privée	Adresse professionnelle
<b>Correspondance</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Facture pour le concours</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Facture(s) des supports de cours</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Factures des cours préparatoires</b>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

**Pour les candidats avec certification suisse :**

Titre de votre CFC : ..... date d'obtention : .....

**Pour les candidats avec certificat ou diplôme étranger :**

Décision et date figurant sur le document de reconnaissance par l'OFFT de vos certificats et diplômes étrangers :

.....

Expérience professionnelle **après** le CFC (ou certificat/diplôme étranger) :  
(5 dernières années au maximum)

Entreprise	Actif en tant que	du	au	Nombre de mois

Cours de formation continue suivis :

.....

.....

.....

.....

## Conditions d'admission et de validation des candidats au brevet fédéral de Spécialiste de réseau, orientation énergie

L'admission aux cours préparatoires est subordonnée aux conditions d'admission et de validation des candidats comme suit :

### ➤ **Les conditions requises dans le cadre de la procédure d'admission à l'examen final du Brevet doivent être remplies.**

Sont admis à l'examen les candidats qui, 3 mois avant la date de celui-ci :

- possèdent un certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'au moins trois années (36 mois) d'expérience professionnelle dans le domaine de la direction de projet, de la construction, de la maintenance ou de l'exploitation de réseaux de distribution électrique, de télécommunication ou de lignes de contact

ou

- possèdent un autre certificat fédéral de capacité ou une qualification équivalente et peuvent justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq années (60 mois) d'expérience professionnelle dans le domaine de la direction de projet, de la construction, de la maintenance ou de l'exploitation de réseaux de distribution électrique, de télécommunication ou de lignes de contact.

Les durées exprimées ci-dessus sont valables pour un taux d'activité minimum de 80% et sans interruption de longue durée.

Pour preuve de la durée de l'expérience professionnelle, la date de référence est la fin du mois précédent le début de l'examen final.

Les conditions complètes d'admission à l'examen sont à retrouver dans le règlement EP (examen professionnel) et la directive EP à disposition sur notre site internet.

Pour les reconnaissances étrangères, seule l'OFFT peut décider de l'équivalence des certificats et des diplômes étrangers.

### ➤ **Une participation au concours d'entrée est obligatoire.**

Les personnes qui ne se présentent pas au concours ne pourront pas le passer ultérieurement.

Les épreuves, d'environ trois heures et demie, seront basées sur les matières enseignées lors des cours du CFC d'électricien de réseau (mathématiques, électrotechnique et connaissances professionnelles).

### ➤ Le nombre de candidats à une session étant limité à 24, la validation des candidats est définie comme suit :

- Seules les personnes inscrites dans les délais et s'étant acquittées de l'émolument du concours d'entrée seront prises en compte
- Les résultats du concours d'entrée définissent la sélection des candidats.

Chaque matière (mathématiques, électrotechnique, connaissances professionnelles) doit être égale ou supérieure à la note de 3.0

En cas d'égalité de note entre candidat du 24<sup>ème</sup> rang, la sélection se fera au niveau des points

- Si de nombreux résultats au concours sont insuffisants, le nombre de candidats pour la session de cours pourrait être réduit ou la session elle-même pourrait être annulée.

CIFER est seul compétent pour le concours d'entrée et à la validation des candidats.

Aucune voie de recours n'est possible.

La validation des candidats aux cours préparatoires sera confirmée au plus tard 30 jours après le concours d'entrée. Le candidat prend note que l'émolument pour le concours d'entrée est dû quelle que soit la décision de CIFER d'accepter ou non sa participation aux cours.

Le candidat aux cours préparatoires à l'examen du brevet de Spécialiste de réseau déclare par sa signature l'exactitude des informations transmises et accepte les conditions énoncées en page 3 de ce document.

L'employeur déclare par sa signature être en accord avec les informations données par le candidat, en particulier la partie concernant les expériences professionnelles en page 2.

Le candidat ayant changé d'entreprise devra fournir des certificats de travail en adéquation avec l'expérience professionnelle que l'employeur actuel ne peut pas confirmer par sa signature.

Lieu et date :

Signature du candidat :

.....

.....

Lieu et date :

Tampon et signature de l'employeur actuel :

.....

.....

### Important :

- En page 5 figure le plan de financement des cours préparatoires ainsi que de l'examen final. Il appartient au candidat de se renseigner sur les possibilités d'appui financier pour cette formation en contactant les organismes fédéraux et cantonaux de subvention à la formation professionnelle (SEFRI, FONPRO (Vaud), etc...) ainsi qu'auprès de son employeur.
- Le délai d'inscription est fixé au **vendredi 14 mars 2025** (réception du dossier chez CIFER).

Liste de contrôle pour le retour de l'inscription :

- Pages 1 à 4 du présent formulaire dûment complétées et signées
- Certificat(s) de travail afin de justifier de l'expérience professionnelle ne pouvant pas être confirmée par l'employeur actuel
- Pour les candidats avec CFC : une copie du CFC
- Pour les candidats avec certificats ou diplômes étrangers : une copie du document de reconnaissance par l'OFFT des diplômes et certificats étrangers

Annexes : - Page 5 : Plan de financement des cours

- Page 6 : Calendrier des cours

*Merci de nous informer lors de tout changement d'adresse ou d'employeur.*

## Plan de financement

Planification	Coût en CHF (hors taxes)		Période de facturation
	Partenaires	Non partenaires	

### CIFER

Concours d'entrée	400.-	500.-	Mai 2024
Journée d'introduction	300.-	400.-	Octobre 2024
Licence de cours	2'770.-	2'770.-	Octobre 2024
Cours Général (GEN) 1 <sup>ère</sup> tranche	2'600.-	3'100.-	Novembre 2024
Cours Général (GEN) 2 <sup>ème</sup> tranche	2'600.-	3'100.-	Février 2025
Cours Energie (EN) 1 <sup>ère</sup> tranche	3'150.-	3'800.-	Mai 2025
Cours Energie (EN) 2 <sup>ème</sup> tranche	3'150.-	3'800.-	Octobre 2025
<b>Total</b>	<b>14'970.-</b>	<b>17'470.-</b>	

### AES

Inscription + Examen final	<b>*2'400.-</b>	<b>*2'400.-</b>	AES, avant l'examen
----------------------------	-----------------	-----------------	---------------------

\*Montant indicatif sous réserve d'ajustement

Les supports de cours seront mis à disposition des candidats au format PDF sur la plateforme d'apprentissage Kinaps.

## Calendrier

<b>2025</b>	Le 14 mars	Délai d'inscription	
	Le 15 mai	Concours d'entrée	
	Le 1 <sup>er</sup> septembre	Journée d'introduction (obligatoire)	
	Du 07 au 11 octobre	Bloc 1	
	Du 11 au 15 novembre	Bloc 2	
	Du 02 au 06 décembre	Bloc 3	
<b>2026</b>	Du 13 au 17 janvier	Bloc 4	
	Du 27 au 31 janvier	Bloc 5	
	Du 10 au 14 février	Bloc 6	
	Du 3 au 7 mars	Bloc 7	
	Du 24 au 28 mars	Bloc 8	
	Du 21 au 25 avril	Bloc 9	
	Du 05 au 09 mai	Bloc 10	
	Du 19 au 23 mai	Bloc 11	
	Du 8 au 12 septembre	Bloc 12	
	Du 29 septembre au 3 octobre	Bloc 13	
	Du 27 au 31 octobre	Bloc 14	
	Du 24 au 28 novembre	Bloc 15	
	<b>2027</b>	Du 12 au 22 janvier	Bloc 16
		Du 22 au 26 mars (dates provisoires)	Examen

Les périodes indiquées ci-dessus comptent plus de jours que nécessaires. Au final, environ 55 jours de cours seront répartis sur 16 blocs. La planification détaillée se fera en fonction de l'avancée du projet et de la disponibilité des formateurs.

Les cours auront lieu chez CIFER (sauf exception) entre le mardi et le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

La planification détaillée sera remise aux candidats au plus tard lors de la journée d'introduction. Elle restera cependant susceptible de modifications en fonction de la disponibilité des formateurs.